

**Zeitschrift:** Suisse magazine = Swiss magazine  
**Herausgeber:** Suisse magazine  
**Band:** - (2007)  
**Heft:** 213-214

**Rubrik:** Nouvelles fédérales

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# Nouvelles fédérales

## INITIATIVES

● Les Jeunes Verts ont lancé leur première initiative « pour une mobilité humaine et durable ». Elle propose d'interdire les véhicules qui rejettent plus de 250 grammes de dioxyde de carbone par kilomètre. C'est le cas d'environ la moitié des véhicules tous terrains (4X4) actuelle-



## ARMES DANS LES FOYERS SUISSES

ment en vente.

● Les armes de soldats de milice pourraient quitter les armoires des foyers helvétiques et rejoindre les arsenaux. Une initiative dans ce sens va être lancée par le PS, les Verts et le Groupement pour une Suisse sans armée (GSSA). L'initiative prévoit que les armes soient restituées une fois le service militaire terminé, mais aussi entre les périodes de service.

## ÉLECTIONS FÉDÉRALES

● Les médias doivent faire davantage de place aux femmes à l'occasion des élections fédérales d'octobre prochain, estime la Commission fédérale pour les questions féminines. Lors des élections de 2003, alors que les femmes représentaient 35 % de tous les candidats, elles n'ont occupé que 25 % à 30 % de la couverture médiatique.

## PÉTITIONS

● Une pétition contre la violence des jeunes lancée par « Sifa-sécurité pour tous », le bras sécuritaire de l'UDC, a réuni 31 029 signatures en deux mois. Remise à Berne, elle demande l'expulsion des délinquants mineurs étrangers et de leurs parents.

## JUSTICE ET POLICE

● Le PDC et le PRD s'inquiètent des coûts engendrés par la possibilité pour les étrangers vivant en Suisse d'obtenir un passeport biométrique. L'UDC tempête contre un nouveau fait accompli en matière européenne. Cette révision de la loi sur les étrangers est rendue nécessaire par l'accord de Schengen. Sont concernés les réfugiés reconnus, les personnes bénéficiant d'une admission provisoire ainsi que les apatrides, comme les Palestiniens par exemple.

● Le nombre des demandes d'asile a augmenté en 2006 de 4,7 % par rapport à l'année précédente. Quelque 10 537 personnes ont demandé l'asile en Suisse, soit 476 de plus qu'en 2005. À l'inverse, un recul de quelque 30 % avait été enregistré entre 2004 et 2005. On note une énorme progression des demandes de ressortissants de l'Erythrée, avec une augmentation de 655 %.

● Les fournisseurs suisses d'accès à Internet collaborent à la lutte contre la pornographie infantile. Ce printemps, quelque 1 200 pages seront bloquées. Concrètement, lorsqu'un pédophile potentiel tentera d'accéder à une de ces pages, un message de l'Office fédéral de la police apparaîtra sur son écran, l'avertissant qu'il a ouvert une page dont le contenu est illégal en Suisse.

● Les pistolets à électrochocs risquent tout de même d'être autorisés lors du renvoi par la force d'étrangers. Faisant fi des critiques, la commission du National propose de les ajouter à la liste des moyens admis dans la loi sur l'usage de la contrainte.



## PISTOLETS À ÉLECTROCHOC ... BIENTÔT AUTORISÉS ?

● Les autorités pénales et judiciaires pourraient être tenues de communiquer aux cantons les données personnelles des candidats à la naturalisation. Auteur d'une motion, le conseiller national Marcel Scherrer (UDC/ZG) déplore que l'on accorde parfois la nationalité suisse sans avoir procédé à toutes les enquêtes nécessaires.

● Le nombre de détenus a diminué l'an dernier en Suisse. L'Office fédéral de la statistique (OFS) en a compté 5 888 en septembre dernier. Ce sont 249 personnes ou 4 % de moins qu'un an auparavant. Par rapport à 2005, l'effectif des détenus est tombé de 83 à 79 pour 100 000 habitants. La part des étrangers dans la population carcérale a reculé de 70,5 % à 69 %. Celle des mineurs a aussi diminué de 1,2 % à 0,9 %. En revanche, la part des femmes a augmenté, passant de 5,4 % à 5,7 %.

## DÉFENSE, PROTECTION DE LA POPULATION

● Selon un texte approuvé par le Conseil fédéral, les forces aériennes suisses doivent pouvoir intervenir dans un autre pays si un avion présente une menace, notamment pendant l'Euro 08. Le recours aux armes contre un appareil récalcitrant sera toutefois exclu lors de ces opérations transfrontalières. Le texte sera soumis au parlement dès cet été.

● L'initiative populaire « contre le bruit des avions de combat à réaction dans les zones touristiques » n'a pas trouvé grâce aux yeux de la commission de sécurité du National. Le texte de Franz Weber a été rejeté par 13 voix contre 5. La majorité de la commission estime que l'initiative est incompatible avec les objectifs de la politique de sécurité et de défense du pays.

● Le chef du Département fédéral de la défense (DDPS) Samuel Schmid a reconstruit son homologue française Michèle Alliot-Marie à Paris. La Suisse et la France sont convenues de renforcer leur coopération en matière de sécurité face à la menace terroriste. Avant sa rencontre avec la ministre française, Samuel Schmid a







# Nouvelles fédérales

▷ 23,9 % au Conseil des États), alors qu'elle progresse ailleurs. Le Rwanda, qui impose un quota (48,8 %), la Suède et le Costa Rica arrivent en tête du classement, suivis de la Norvège et du Danemark.

## CINQUIÈME SUISSE

● À fin décembre dernier, 645 010 Suisses vivaient à l'étranger, ce qui représente une augmentation de 10 794 personnes (1,7 %) par rapport à décembre 2005, selon un communiqué du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Depuis 2000, la communauté suisse à l'étranger a augmenté d'environ 11,1 %. 71,3 % d'entre eux possèdent la double nationalité. C'est en France que se trouve la plus grande communauté suisse (171 732), suivie par l'Allemagne (72 384) et les États-Unis (71 984). 111 249 Suisses de l'étranger sont inscrits dans le registre électoral d'une commune suisse afin d'exercer leur droit de vote et d'élection, soit 22,48 % des citoyens en âge de voter.

## CONSEIL FÉDÉRAL

● La chancelière de la Confédération, Annemarie Huber-Holtz, plaide pour une réforme du gouvernement. Elle demande d'élargir de sept à neuf le nombre des membres du Conseil fédéral. La chancelière, qui se retire le 12 décembre prochain, considère qu'une telle mesure aurait des effets bienvenus en donnant plus de marge de manœuvre aux coalitions partisanes.

● Les conseillers fédéraux verseront désormais une partie de leurs impôts à la ville et au canton de Berne. Le canton et la commune de domicile encaisseront 70 % des impôts sur le revenu, les 30 % restants seront à payer sur le lieu de travail. Un conseiller fédéral gagne environ 400 000 francs par an.

● La dignité humaine doit passer avant la recherche scientifique. Critiqué lors de la procédure de consultation parce qu'il les plaçait sur un pied d'égalité, le Conseil fédéral va revoir dans ce sens son projet d'article constitutionnel et de loi fédérale sur la recherche sur l'être humain.

● Ceux qui souhaitent assister le 12 décembre à l'élection du Conseil fédéral in corpore depuis les tribunes du Palais fédéral devront avoir un peu de chance. Dix places assises et dix places debout seront tirées au sort le 30 novembre. Il y a quatre ans, seules dix places avaient été réservées et 2 500 personnes s'étaient inscrites.



● La Suisse ne va pas interdire le port de la burka dans les espaces publics. Le Conseil fédéral a refusé une telle mesure au nom de la liberté religieuse. Il répondait au conseiller national Christophe Darbellay (PDC).

## ÉNERGIE

● En 2006, la Suisse a produit 15,2 gigawattheures (GWh) d'énergie éolienne. La hausse est de 84 % par rapport à 2005, indique l'institution Suisse Eole. Elle est due notamment à deux nouvelles installations, à Collonges (VS) et Entlebuch (LU), mises en service en 2005.

## AFFAIRES ÉTRANGÈRES

● Le procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie Carla Del Ponte a confirmé qu'elle prendrait sa retraite en septembre. Elle aura réussi à ouvrir le procès de Slobodan Milosevic, mort avant la fin, mais pas à faire arrêter Radovan Karadzic et Ratko Mladic, recherchés pour génocide. « Après huit années à ce poste, j'ai accompli mon travail. Il est temps que je retourne à une vie normale », a déclaré la magistrate âgée de 60 ans.

## TRANSPORTS, COMMUNICATION

● Moritz Leuenberger veut sécuriser les nombreux passages à niveaux à risques de Suisse. Le premier bilan de son groupe de travail est positif : sur les 190 passages à niveau classés « très dangereux » en 2004, 120 étaient assainis ou supprimés à la fin de l'année dernière. Sur les 70 restants, 24 sont aujourd'hui en cours d'assainissement et 25 devraient l'être cette année. La Confédération participe financièrement à ce projet en prenant en charge jusqu'aux deux tiers des coûts pour un montant maximum de 100 000 francs.

● Le joueur de tennis Roger Federer, numéro un mondial, est officiellement promu au rang de héros national par la Poste suisse, qui a décidé d'émettre un timbre à son effigie. « Accumulant les succès sportifs, Roger Federer est l'un des plus grands ambassadeurs de la Suisse à travers le monde », a fait valoir l'entreprise, qui dédie pour la première fois un timbre à une personnalité vivante. D'une valeur d'un franc, le timbre est disponible depuis le 10 avril dans tous les bureaux de poste du pays.

● Le transport de matières dangereuses comme le chlore, l'essence ou le mazout présente un risque élevé sur 72 kilomètres du réseau ferroviaire suisse. L'Office fédéral des transports a confirmé qu'il s'agit avant tout de tronçons à travers les villes de Genève, Bâle, Zurich et Berne. Des milliers de personnes pourraient mourir si un accident impliquant un convoi de chlore survenait.

## HENRIETTE GERMAIN-NICOLET

